

Compte rendu réunion du 16 février 2022

Thème : Environnement : Quelles priorités à Mallemort ? (synthèse des ateliers de décembre et janvier dernier)

Participants : Jean Claude, Anne, Gérard, Daniel, Denise, Muriel, Thierry,

Environnement, Quelles priorités pour Mallemort ?

119 propositions sont issues de nos derniers ateliers participatifs et des réflexions antérieures recensées sur notre site internet. Ces propositions sont de 3 types différents (opérationnel, institutionnel, sensibilisation) et sont regroupées dans un fichier Excel (voir fichier en PJ) selon 8 thématiques différentes:

- Transition énergétique
- Urbanisme/ PLU/Travaux
- Mobilités
- Gestion des déchets
- Eaux/ Pollution/ Santé
- Economie Durable
- Agriculture/Alimentation
- Biodiversité

La réunion a consisté à sélectionner une ou deux propositions par thème, dans le but de les proposer comme piste de travail au nouveau **Comité Consultatif Environnement** mis en place par la commune.

La première réunion de ce comité est prévue le 23 février prochain, Jean-Claude représentera l'association.

Les pistes retenues sont les suivantes :

Transition énergétique : Labellisation « Climat-Air-Energie »

Cette démarche de labellisation est proposée par l'ADEME. Tout en démontrant l'engagement de la commune dans le lutte contre le réchauffement climatique, elle permettrait d'aborder, avec l'aide des experts de l'ADEME, toutes les pistes liées à la « transition énergétique » évoquées dans nos ateliers : rénovation thermique des bâtiments, réduction des consommations d'énergie, éclairage public, énergies renouvelables,...

Urbanisme/ PLU/Travaux : Mise en place d'un « Groupe de Travail Urbanisme »

Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PDU, PCAET,...) sont des éléments fondamentaux pour le devenir de notre commune. Il convient d'intégrer dans ces documents (et notamment dans le PLU) toutes les prescriptions de développement durable et de préservation de l'environnement qui permettront de préserver notre territoire pour les générations futures.

Mobilité : Mise en place d'un « Groupe de Travail Mobilités »

Les problématiques de mobilité (transport en commun, cheminements doux, mobilités actives, stationnement, parking multimodaux, rue des écoles,...) nécessitent une réflexion élargie qui devra avoir lieu lors de l'élaboration par la Métropole des Plan Locaux de Mobilité (PLM). Compte tenu de l'urgence de ce thème et par souci d'efficacité, il apparaît important que la commune anticipe ces réflexions et la démarche participative associée en mettant en place dès aujourd'hui un groupe de réflexion.

Gestion des déchets : Création d'un Espace réemploi à la déchetterie

Sur ce thème les possibilités d'action sont nombreuses. La mise en place d'un Espace réemploi sur le site de la déchetterie paraît une piste facile à mettre en œuvre pour initier une nouvelle dynamique sur le sujet.

Eau / Pollution : Mise en place d'un Groupe de Travail Eau/Pollution

Sur ce sujet les pistes d'action sont très diverses, mais les problématiques liées au rendement du réseau d'eau potable et aux problèmes assainissement/pluvial paraissent prioritaires

Economie Durable : Création d'une Ressourcerie et d'un Repair Café

La création d'une Ressourcerie / Repair Café (au petit casino ?) serait un premier pas pour développer l'économie circulaire dans la commune. Projet à mettre en lien avec l'espace réemploi à la déchetterie.

Agriculture /Alimentation : Création d'une Coopérative de Village associant producteurs et consommateurs

Sur ce sujet la dynamique est déjà lancée avec le travail de Charlotte Trousseau sur le **PAT** et la mise en place d'un petit groupe de travail sur ce thème (notamment pour la création d'une halle de producteurs et d'un tiers lieu au Petit Casino). Action à poursuivre et à amplifier.

Biodiversité : Inventaire participatif de la biodiversité / préservation du Piboulon

La commune prévoit de lancer un **Atlas Communal de la Biodiversité**. Au-delà de l'inventaire des bases de données existantes, il convient de lancer une véritable démarche participative permettant aux habitants d'apporter leur contribution et de « s'approprier leur territoire ».

Dans ce cadre, la préservation et la mise en valeur du Piboulon constituent également une priorité

Hors réunion

Rappel sur le Comité Consultatif Environnement

Les membres du comité consultatif Environnement ont été désignés lors du conseil municipal du 10 novembre. Conformément au [règlement des comités consultatifs](#), il est composé de :

- Mme la Maire
- Une vice-présidente (Mauricette Agier)
- 6 Élus (V. Daval, S.Castagné, C.Brondolin, F.Chéroute, E.Sambain, T.Platon)
- 1 représentant de l'association La Parole aux Citoyens (J.C Degiovanni)
- 8 citoyens (Catherine Oliva, Sandrine Faure, Emmanuel Rolland, Gil Jacotot, Julia Zouvi, Magali Celle, Emmanuel Martin, Ghislaine Salmon)
- 3 experts au maximum selon la thématique
- 1 ou 2 techniciens selon besoin (Adeline Sblandano : responsable des Services Technique)

Labels Territoire Durable et Territoire Engagé pour la Nature

Ces labels correspondent à des engagements de la commune :

- Un projet de **Territoire Engagé pour la Nature** doit être :
 - Impliquant, cohérent et proportionné par rapport aux compétences des collectivités,
 - **Planifié sur 3 ans**, mesurable, révisable et inscrit dans une perspective d'amélioration continue,
 - Impactant et additionnel par rapport aux actions passées et aller au-delà de la réglementation,
 - En lien avec les stratégies nationale et régionale pour la biodiversité ainsi qu'avec les autres cadres de l'action publique en région.

Voir le questionnaire de candidature sur le site de l'ARBE : [Territoire engagé pour la nature](#)

- **Label Territoire Durable** : Pour obtenir ce label il convient de compléter le dossier de candidature en décrivant les actions réalisées ou en cours dans la commune, mais aussi en proposant 3 actions nouvelles à réaliser dans les 3 ans à venir

Voir la page [Label Territoire Durable](#) du site de l'ARBE et notamment les dossiers de presse des éditions 2018 à 2021 ainsi que le questionnaire de candidature

Questions : quelles sont les actions mises en avant par la commune pour obtenir ces labels et quels sont les engagements pris pour les 3 années à venir ?

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

La démarche Atlas de la Biodiversité Communale est proposée par l'Office Français de la Biodiversité en lien avec la Région. Voir [Site OFB](#)

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire communal. La réalisation de cet inventaire implique l'ensemble des acteurs (élus, citoyens, associations, entreprises,...) dans une démarche collective et participative de préservation du patrimoine naturel.

Cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire de la commune. L'ABC est ainsi un **outil d'information et d'aide à la décision** pour la collectivité, il facilite **l'intégration des enjeux de biodiversité** dans les démarches d'aménagement et de gestion. A Mallemort, la connaissance de ces enjeux permettra d'éviter les erreurs de type « Piboulon ».

Voir sur ce sujet :

- [Guide Méthodologique](#)
- [ABC de Mallemort](#)